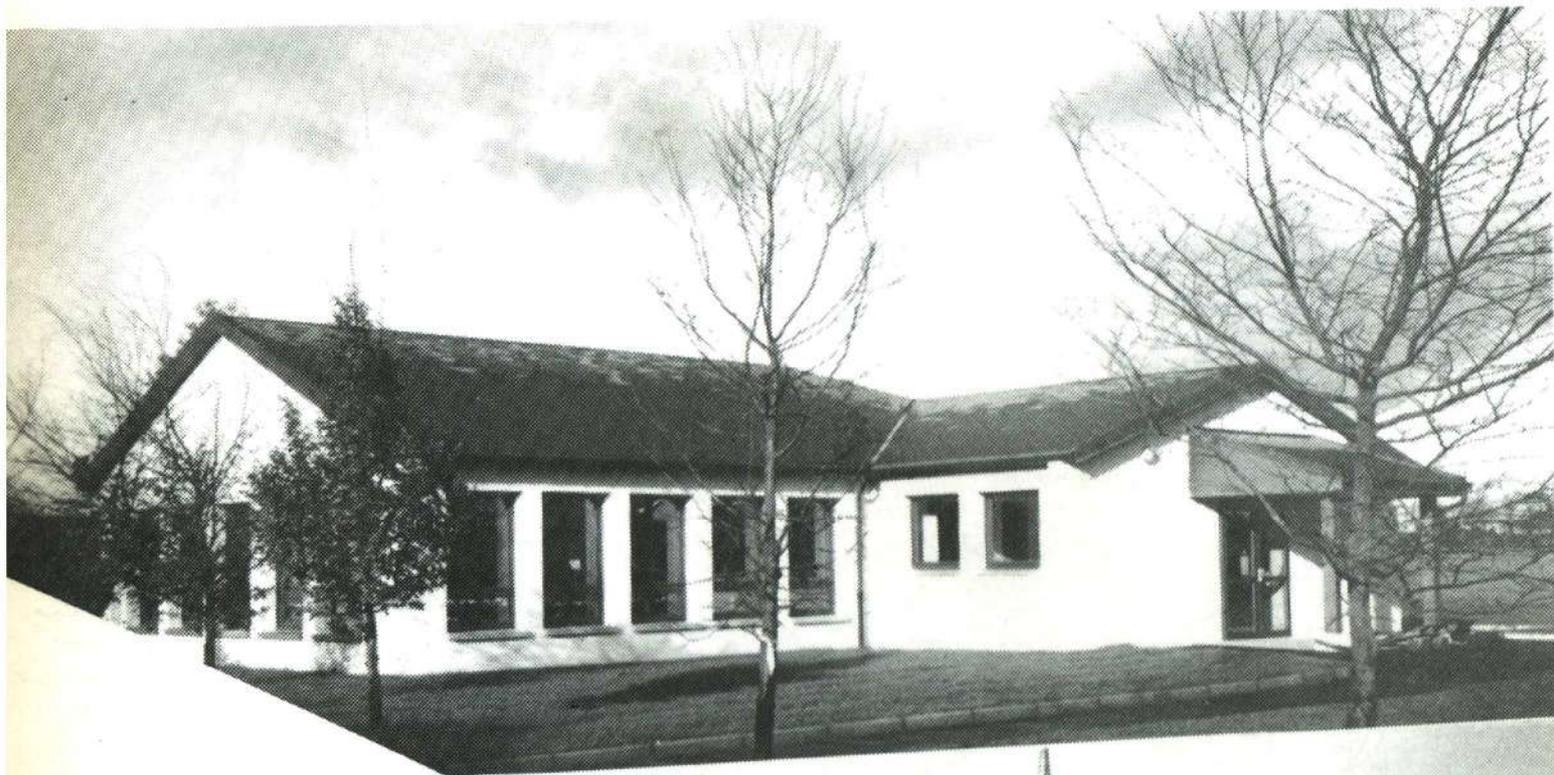


La Cerlangue



1996



N° 14

SOMMAIRE

Editorial	P. 2
Les Finances	P. 6
Gestion des déchets	P. 8
Chemins de randonnée	P. 10
C.C.A.S	P. 12 à 14
Revue de presse	P. 16 à 18
Etat civil	P. 19
Rentrée 96/97, restaurant scolaire	P. 22 à 25
Inauguration du Clos Vallois	P. 26
Un peu d'histoire (Michel AUVRAY)	P. 32
Hameaux et lieux-dits (B. MAGNY)	P. 36
Renseignements utiles (associations)	P. 40
Gymnastique féminine	P. 41
Le Club des Aînés	P. 42
Les Amis de Saint Jean d'Abbetot	P. 44
La Boule Cerlanquaise	P. 46
Judo club	P. 48
Amicale des Anciens Elèves	P. 52
Le club de Foot	P. 56
Le Club de Danse	P. 59
Loisirs et Peinture	P. 62

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Bonjour à tous.

Voici le N° 14, déjà, de notre bulletin municipal annuel. J'espère que vous y trouverez toutes les informations que vous attendez, sur la VIE à La Cerlangue en cette année 1996 qui aura été, à mon avis particulièrement chargée :

- Achèvement des logements locatifs de l'OPAC et du restaurant scolaire.
- Réunions concernant :
 - La réserve naturelle
 - La DTA (direction territoriale d'aménagement)
 - La gestion des déchets
 - L'intercommunalité

Le devenir économique et social de notre village, de notre canton, auquel nous sommes attachés est important, aussi, avec l'appui du Conseil Municipal, je reste disponible et vigilante au suivi de ces dossiers. L'identité de notre commune passe par ces projets qui nécessitent de nombreuses réunions communales, cantonales, et régionales.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier l'ensemble de nos agents communaux pour leur compréhension, leur ponctualité et leur efficacité dans leur travail. De nouvelles situations et réglementations demandent parfois à nos employés un effort particulier d'adaptation.

Notre souci d'aider les familles en difficultés, autant que faire ce peut, reste présent par les actions de notre CCAS qui se veut à l'écoute de tout cas particulier.

Nous aborderons 1997 dans le même esprit, j'entends faire au mieux dans l'intérêt collectif de tous les Cerlanguais.

Notre grand dossier travaux sera le transfert des classes CM1 et CM2 vers le groupe scolaire et la mise en souterrain des réseaux, suivie de la réfection de chaussée de la rue St Jean (ce chantier doit commencer le 13 janvier).

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je souhaite à tous une bonne et heureuse année 1997.

N. COTE



P E R M A N E N C E S

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Tél : 02.35.20.50.56

Fax : 02.35.55.06.51

- Mardi de : 10 H à 12 H
- Mercredi de : 10 H à 12 H
- Jeudi de : 15 H à 19 H

MADAME LE MAIRE :

- Jeudi de 17 H à 19 H, et sur rendez-vous.

ADJOINTS :

- Mardi de : 10 H à 12 H, Mme L'HERYENAT
- Jeudi de : 17 H à 19 H, MM AUBRY ou LEGENTIL



Mesdames les secrétaires (de gauche à droite)

- Nathalie SOUCY qui vient d'obtenir un poste à temps complet à Tancarville, va nous quitter en fin d'année.
- Nathalie VARIN nouvellement arrivée, prend la succession.
- Mary Chrystin BRYANT, toujours fidèle à La Cerlangue.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION FINANCES

Tout le Conseil Municipal

Membres extérieurs : Mme LEBRUMENT-Mr CHATEL

COMMISSION TRAVAUX

MM LEGENTIL, GUERIN, PERROT, HENRY, BREARD.

Membres extérieurs : MM ROUSSELLE, BLONDEL.

COMMISSION VOIRIE

MM AUBRY, DEBRAY, RENAULT, PERROT, JEAN, HENRY, BREARD

Membres extérieurs : MM AUBER, MALANDAIN.

COMMISSION P.O.S. ET ENVIRONNEMENT

MM LEGENTIL, HAUZAY, JEAN, GAUTIER, AUBRY, HENRY.

Membre extérieur : M LEROY

COMMISSION DES IMPOTS

MM HAUZAY, DEBRAY, AUBRY.

COMMISSION SALLE POLYVALENTE-RELATION JEUNES ET ASSOCIATIONS

Mmes L'HERVENAT, TESSONT, MM JEAN, PERROT.

Membres extérieurs : MM VASSE, BOSSART.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

MM DEBRAY, GAUTIER, GUERIN.

DOCUMENTS OFFICIELS DU BUDGET PRIMITIF
VUE D'ENSEMBLE
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Compta COMMUNE - Exercice 96

Page 1

DEPENSES	BUDGET PRIM 95	RESTES A REAL.	PROPOSITIONS	VOIE
60 -DENREES ET FOURNITURES	212,000.00		220,000.00	220,000.00
61 -FRAIS DE PERSONNEL	1,095,000.00		1,195,000.00	1,195,000.00
62 -IMPOTS ET TAXES	9,500.00		9,000.00	9,000.00
63 -TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	572,200.00		606,000.00	606,000.00
64 -PARTICIPATION ET CONTINGENTS	545,000.00		380,000.00	380,000.00
65 -ALLOCATIONS-SUBVENTIONS	69,140.00		71,660.00	71,660.00
66 -FRAIS DE GESTION GENERALE	255,500.00		282,000.00	282,000.00
67 -FRAIS FINANCIERS	18,900.00		18,200.00	18,200.00
69 -REVERSEMENT	11,700.00			
82 -MANDATS ANNULES				
83 -PRELEVEMENT POUR DEPENSES INVE	1,269,640.00		1,307,940.00	1,307,940.00
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION	4,058,580.00		4,089,800.00	4,089,800.00

RECETTES	BUDGET PRIM 95	RESTES A REAL.	PROPOSITIONS	VOIE
70 -PRODUITS DE L'EXPLOITATION	208,000.00		222,000.00	222,000.00
71 -PRODUITS DOMANIAUX	51,000.00		46,000.00	46,000.00
73 -RECOUVREMENTS SUBVENTIONS	186,000.00		120,000.00	120,000.00
74 -DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNE	974,950.00		980,180.00	980,180.00
75 -IMPOTS INDIRECTS	41,000.00		41,000.00	41,000.00
76 -IMPOTS DIRECTS AUTRES QUE CONT	201,250.00		212,000.00	212,000.00
77 -CONTRIBUTIONS DIRECTES	2,089,220.00		2,205,420.00	2,205,420.00
78 -PRODUITS	4,000.00			
79 -PRODUITS EXCEPTIONNELS				
82 -PRODUITS ANTERIEURS	303,160.00		263,200.00	263,200.00
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION	4,058,580.00		4,089,800.00	4,089,800.00

I N V E S T I S S E M E N T

DEPENSES

Remb. emprunt boulangerie	8.350	
Matériel divers	100.000	
Plantations	10.000	
Acquisition terrains	15.000	
Matériel école	10.000	
Aménagt VRD Locatifs	922.000	
VC 17 St Jean d'Abbetot	10.000	
Mares	15.000	
VC 4 St Jean d'Abbetot	155.000	
Restaurant scolaire	1.970.000	
Mat. inform. Mairie	20.000	
Ravalement logt com.	130.000	
Etudes tux boulangerie	10.000	
Part. SIVU	16.900	
Electrification		
- extension BT	625.190	(dt part com; 185.000)
- écl. pub. 9è	205.000	(dt part com; 68.000)
- écl. pub. 10è	34.000	(dt part com; 12.000)
Part. Synd. élec. rue St Jean	95.490	
	4.351.930	

RECETTES

Excédent reporté	1.136.800
Subventions	1.118.000
Prélèvt s/fonct	1.307.940
Part. (FCTVA, TLE, mares)	190.000
Dettes s/tux élec.	334.190
Avances s/ -	265.000

4.351.930

II. LES TAUX DES IMPOSITIONS

INTITULÉ DES RUBRIQUES	Taux d'imposition en pourcentage			
	pour la commune	de la catégorie démographique		
		départementale	régionale	nationale
Taxe sur les propriétés foncières bâties	12,79	15,31	16,36	13,64
dont au profit de la commune seule	12,79			
Taxe sur les propriétés foncières non bâties	32,53	36,08	39,10	40,72
dont au profit de la commune seule	32,53			
Taxe d'habitation	5,66	9,14	8,83	9,39
dont au profit de la commune seule	5,66			
Taxe professionnelle	6,89	8,29	8,63	9,60
dont au profit de la commune seule	6,89			

GESTION DES DECHETS

"Trier c'est donner un
avenir à ce qui se jette"

"jeter utile"

- Moderniser la gestion des déchets municipaux est l'un des grands défis à relever d'ici 2002.

- En effet la loi du 13 juillet 1992, confirmée par la loi du 2 février 1995 précise qu'à compter du 1er juillet 2002, seuls les déchets ultimes pourront encore être stockés. Est ultime, au sens de l'article 1 de la loi "un déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux".

- Pour limiter la mise en décharge des déchets ménagers et assimilés, la réduction des quantités à la source, la valorisation et le recyclage sont indispensables pour compléter l'incinération.

- Aujourd'hui toutefois, il est possible de recycler une part non négligeable de nos déchets.

Le plan idéal serait de mettre en place une filière globale de traitement qui associe collecte sélective, réseau de déchetteries, compostage et incinération avec valorisation énergétique.

La mise en place de solutions satisfaisantes de gestion des déchets suppose l'organisation d'un tri important à la source par les habitants.

Le geste de chacun contribue au succès de la démarche collective.

Essayons d'améliorer la collecte sélective.

A La Cerlangue

- Utilisons les conteneurs à verre, papier et bouteilles plastiques.
- Groupons nos ferrailles lors du ramassage annuel.
- Groupons nos déchets verts.

Bientôt

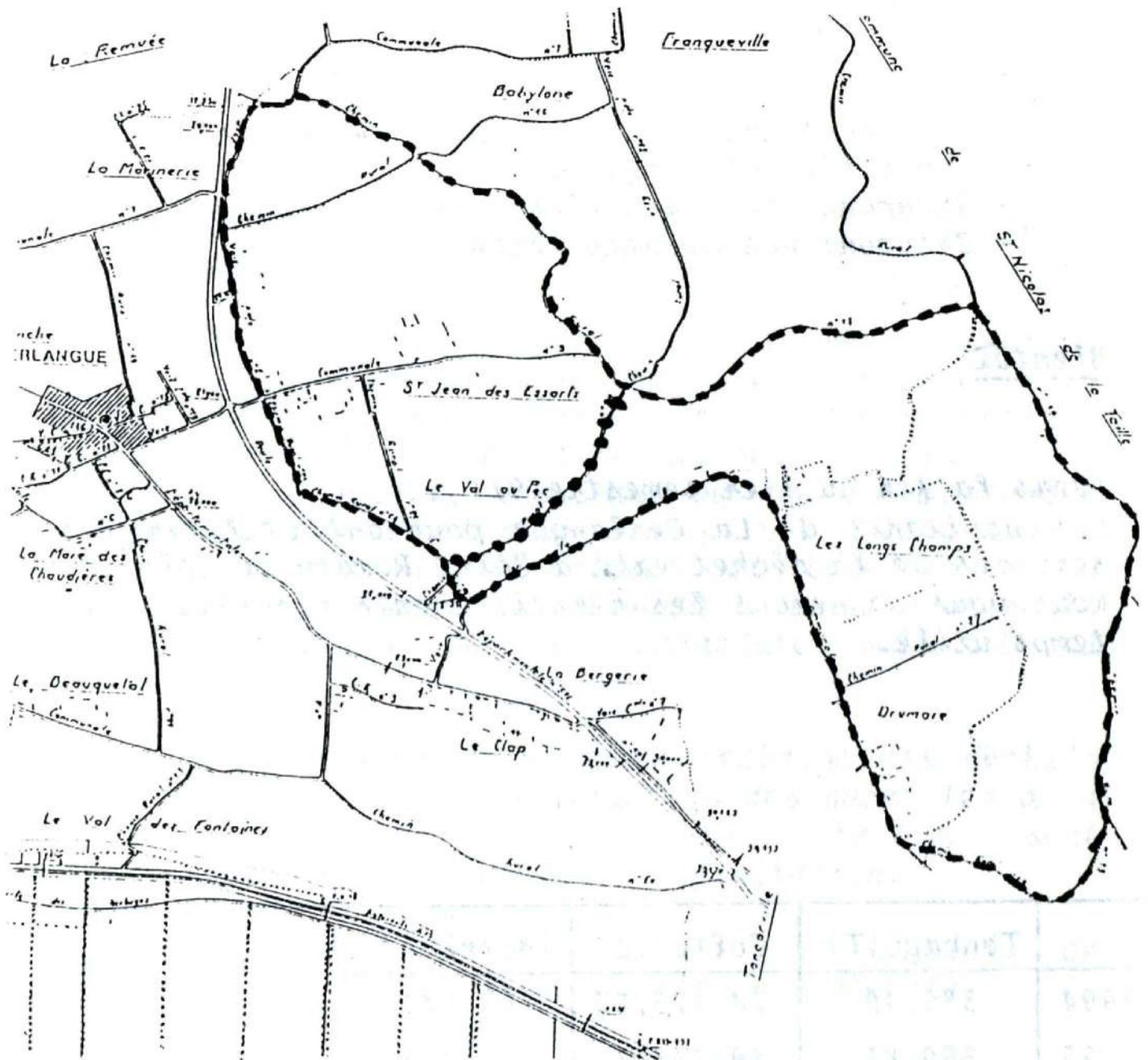
(Vers la fin du 1^{er} semestre 97)

Les habitants de La Cerlangue pourront utiliser les services de la déchetterie à Saint Romain de Colbosc. Nous vous donnerons les renseignements nécessaires en temps utile.

	Tonnage (T)	Collecte	Incinération	Total (Frs)
1994	335,40	74.675,87	98.941,15	173.517,02
1995	350,81	80.768,14	115.673,98	197.442,12 + 13,78 %
1996	non connu à ce jour	87.201,50	147.435,88	234.637,38 + 18,83 %

Le coût de l'incinération de la tonne est passé de 1990 à 1995 de 162 F à 396 F TTC (+ 145 %).

Tonnage / an / habitant = 360 kg
(près de la moyenne nationale).



Projet du chemin de découverte
du Val Eglantier

Circuits balisés et remis en état avec le concours du Parc de Brotonne, et de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, dans le prolongement du Vallon du Vivier.

EQUIRANDO 97



EQUIRANDO 97 vient chez vous...

"Pour la 36ième année, le plus grand rassemblement européen de cavaliers randonneurs et de meneurs, se tiendra en Haute-Normandie, à Jumièges les 25, 26 et 27 juillet 1997.

EQUIRANDO fut créée en 1961, dans le but d'entretenir ou de développer une économie de tourisme équestre. Si la Normandie est réputée en tant que "berceau du cheval", par le truchement de l'élevage et des sports équestres, nous devons profiter de l'essor de la filière "Equitation de Loisir" et de la venue de la manifestation pour promouvoir notre région à travers la randonnée équestre.

Pendant une dizaine de jours, près de 1500 cavaliers (soit 2300 personnes, en comptant les accompagnants) vont sillonner à cheval ou en attelage la "route des Abbayes" pour se rendre dans le parc de l'Abbaye de Jumièges.

Le comité de pilotage, sis à la Maison du Parc de Brotonne recense toutes les possibilités d'accueil chez l'habitant.

Pour tous renseignements s'adresser à Nathalie MONCEAUX,
BP 13 - 76940 NOTRE DAME DE BLIQUETUIT -
Tél. : 02.35.37.23.16

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mmes L'HERYENAT M., TESSONT D., LALLEMAND M.,
MM. BREARD J.P., PERROT L.

Membres extérieurs :

Mmes AUVRAY L., LAIR N., GUEROULT I.
MM. AUBRY M., DUFLÔ H.

Le CCAS intervient dans :

- L'aide au chauffage pour toutes les familles aux revenus modestes.
- L'aide au transport scolaire dans les lycées.
- L'aide ponctuelle auprès des familles en difficultés passagères.

Le CCAS et la téléalarme

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie sur la possibilité pour les personnes isolées d'avoir à leur disposition, un appareil automatique d'appel d'un service de permanence 24H/24H et 7J/7J. Cet appareil est une téléalarme et la location est mensuelle.

La dépense engagée peut être atténuée en fonction des ressources.

DONS AU CCAS

La municipalité remercie les Anciens, qui par leur courrier, appel téléphonique, nous font savoir, comme chaque année, au reçu de l'invitation à la bûche de Noël, qu'ils désirent faire don de la valeur de leur colis au CCAS, ou tout simplement nous communiquent une adresse afin que ce colis fasse des heureux.

**Association
Gérontologique
Cantonale
Saint Romain de Colbosc**

COORDINATION

Mme FOLLAIN à l'Hôpital
Lundi, Mardi, vendredi matin et jeudi toute la journée
Tél : 02.35.30.04.85

AIDE MENAGERE

Mme COURSEAUX à l'Hôpital
Lundi, jeudi vendredi après-midi, mercredi toute la
journée.
Tél : 02.35.30.04.85

GARDE A DOMICILE

Mme FOLLAIN et Mme COURSEAUX à l'Hôpital
Permanences ci-dessus.
Tél : 02.35.30.04.85



Tél.02.35.30.04.85

LA CERLANGUE ET L'ACTION SOCIALE

Nous rappellerons nos participations financières à divers organismes, à savoir :

- Au fonds **Solidarité Logement**.
- Au fonds **Solidarité Energie** (convention signée entre la CAF, EDF, et le CCAS) afin d'aider les familles en situation difficile.
- Au plan gériantologique, **Association 3ème âge** de Saint Romain de Colbosc et sa région.
- Au fonds Départemental d'**Aide aux jeunes**.
- A la **P.A.I.O** (Accueil Information Orientation)

Nous procédons également à des versements de subventions aux associations de :

- La **Banque Alimentaire** de St Romain et son canton
- L' **A.D.M.R.** (Aide à Domicile en Milieu Rural)

C'est un service composé de travailleuses familiales intervenant dans les familles lors de maternité, hospitalisations etc.. pour une aide temporaire.

Le coût horaire est en fonction des ressources.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Madame CAHIERRE

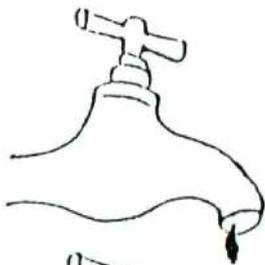
Tél : 02.35.20.58.72



VOTRE MAISON

La grande assoiffée..., vous n'imaginez pas les quantités que peut "boire" votre maison :

- La cuisine : de 5 à 8 litres par personne.
- La toilette du matin et du soir : 5 litres par personne
- La douche : de 60 à 80 litres. Le bain : 200 litres.
- Le lave-vaisselle : 40 litres.
- Le lave-linge : 120 litres.
- La chasse d'eau : de 10 à 12 litres.
- Le lavage de la voiture : plus de 200 litres.



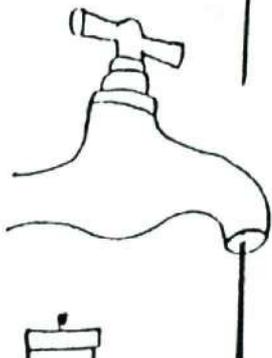
GOUTTE A GOUTTE
GASPILLAGE

5 L/HEURE
43 M³ / AN



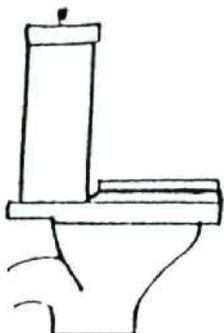
MINCE FILET D'EAU
GASPILLAGE

16 L/HEURE
140 M³ / AN



FILET D'EAU
GASPILLAGE

63 L/HEURE
550 M³ / AN



FUITE WC
GASPILLAGE

25 L/HEURE
219 M³ / AN

LES PETITES FUITES

FONT LES GRANDES DEPENSES

LA FETE DES MERES

En associant les papas à la fête des Mères, la Municipalité a fêté la famille et honoré en particulier celle de Monsieur et Madame LETHEUX Lionel.

Madame **LETHEUX Mauricette**, entourée de tous les siens, a été décorée de la Médaille d'Or de la Famille Française. Cette distinction rendant hommage à son mérite, a témoigné la reconnaissance de la nation.



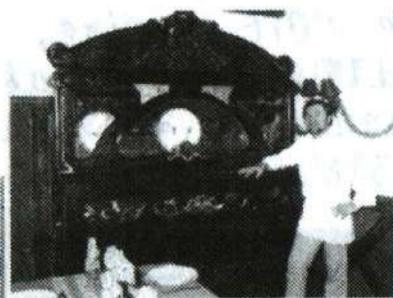
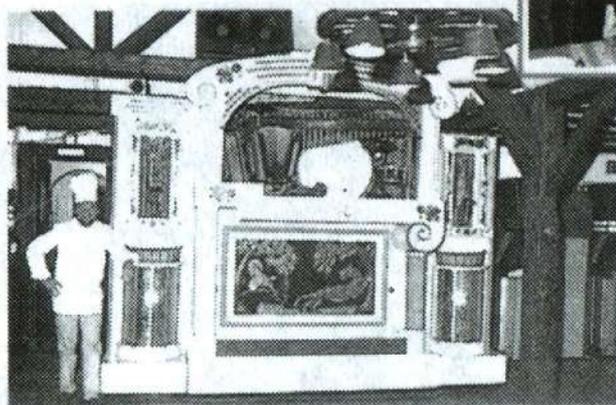
Les Aînés au pays du camembert



Le 6 juin 1996

Déjeuner à
MONTREUIL L'ARGILE

Orchestron années 40



Orgue Mortier 92 touches



*Chez
Jacky*

Prochain voyage le 24 avril 1997....

DEPART A LA RETRAITE DE MADAME ELIE

En ce vendredi 28 juin 1996, une bien sympathique assemblée à la salle polyvalente réunissant autour de Madame ELIE, ses collègues enseignants, les enfants de l'établissement et les parents d'élèves.

En effet, Madame ELIE décidait de prendre une retraite bien méritée après avoir effectué à La Cerlangue, une quinzaine de rentrées scolaires.

C'est avec une grande émotion que Madame ELIE recevait les compliments de sa direction en la personne de Madame LEBORGNE, de nombreux cadeaux auxquels avaient participé le personnel enseignant et le personnel communal, parents d'élèves.

Enfin Madame COTE maire, fleurissait comme il se doit Madame ELIE, lui souhaitant une heureuse retraite et, la bienvenue à Madame LEBRET, sa remplaçante.



E T A T C I V I L

NAISSANCES

=====

Paul BUNEL	29 février 1996
Gabin DEWEPPE	5 mars
Pauline SOUILLE	20 mars
Cloé BOUQUIGNAUD	21 mars
Lisa JOHANSEN	4 juin
Romain LEGOY	29 juin
Emmanuelle GREVERIE	8 août
Sarah MADELAINE	16 août

MARIAGES

=====

Stéphane DEHAIS et Axelle BOURDIN	le 1er juin
Olivier DUFILS et Céline LECROISEY	le 8 juin
Eric HAGUE et Delphine DUHAMEL	le 22 juin
Fabrice LESTERLIN et Angélique CATELAIN	le 22 juin
Jehan-Charles TERRIEN et Séverine ROUSSEAU	le 31 août

DECES

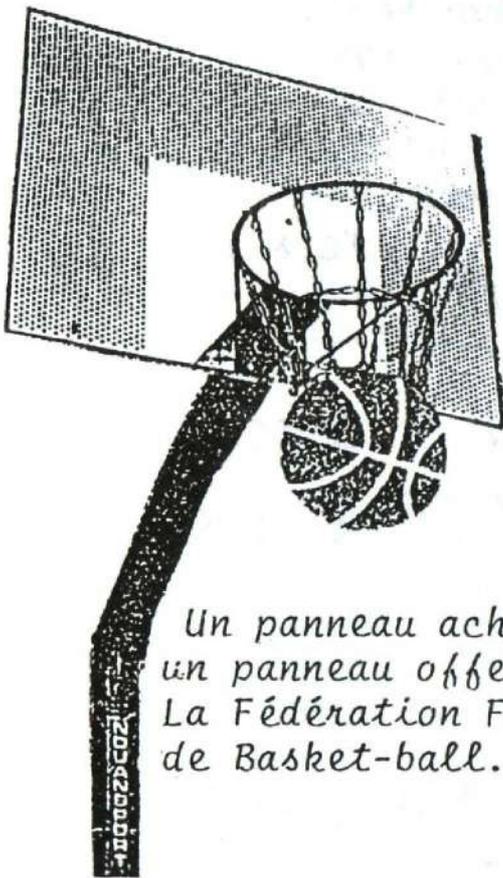
=====

Guy DOMAINE	le 23 janvier
Martial ACCARD	le 21 mars
Louise ROQUIGNY née LEMETAIS	le 26 mars
Charles DENEUVE	le 8 août
Henriette LECARPENTIER vve BOLLERY	le 17 octobre
Roger CHAUVIN	le 18 novembre
Jean VIGER	le 11 décembre

ASSOCIATIONS et la Vie à LA CERLANGUE

Les compte-rendus des activités des différentes associations témoignent de la vie active dans notre commune. Toutes ces organisations en place depuis des années représentent de nombreux bénévoles qui apportent leur dévouement au service des jeunes et moins jeunes.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour les remercier, sans oublier Monsieur L. LEGOY qui régulièrement repeint pendant les vacances les jeux au sol, de l'école maternelle, Monsieur J. COURSEAUX qui avec assiduité fournit des plantations pour le lotissement St Jean.



Un panneau acheté :
un panneau offert par
La Fédération Française
de Basket-ball.

Toutes les installations sportives ont été, le 11 décembre 96, contrôlées par un organisme agréé (AIF) et jugées selon la nouvelle législation, conformes.

L'association "Loisirs pour jeunes" est à ce jour à l'état de "foetus". Il reste donc 9 mois à la commission pour trouver des idées nouvelles..

A noter que le baby-foot a été bien accueilli, le multi-jeux a fait des heureux (6 à 13 ans), le mini terrain de foot a trouvé ses adeptes ainsi que les panneaux de basket-ball.



FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL

Historique du Jeu : Le basket-ball est aujourd'hui le 2ème sport collectif mondial avec 260 millions de pratiquants dans 180 pays.

En France, la Fédération Française de Basket-Ball recense au 15 mai 1994 près de 430.000 licenciés. C'est par la France d'ailleurs que le basket-ball a été introduit en Europe après que Pierre de Coubertin eut assisté en 1893 à un match organisé par "l'Union Chrétienne des Jeunes Gens".

Le basket-ball venait tout juste de naître, c'est en effet en 1891, au collège de Springfield que le professeur NAISMITH inventa à la demande de son directeur, un sport de salle pour la mauvaise saison, le jeu, rudimentaire à ses débuts - les "baskets" (cercles) étaient des paniers de pêches - devait devenir le basket-ball que les anciens élèves de Springfield allaient introduire dans de nombreux pays. La Fédération Internationale de Basket-Ball fut créée en 1932, elle allait progressivement uniformiser les règles. En 1936, le basket-ball faisait officiellement son entrée aux Jeux Olympiques de Berlin. Notre jeu a donc connu en moins d'un siècle une expansion phénoménale, on est loin des paniers de pêches de Springfield, et encore plus loin de ce jeu des Mayas il y a environ 3000 ans dont on dit qu'il était peut-être l'ancêtre du basket-ball : une ball de caoutchouc, remplie d'herbes magiques et pesant 2 kilos, devait être envoyée dans une pierre creuse et ronde accrochée à de hauts murs. Le jeu s'appelait Pok-Ta-Pok mais était-ce vraiment un jeu ? Les chefs des équipes perdantes étaient, paraît-il, condamnés à mort !

Tous nos remerciements à Monsieur MOLINES, Président du Comité Départemental de Basket-ball de Seine Maritime, pour son avis favorable et sa bonne transmission de notre demande auprès de la Fédération dans le cadre de l'Opération "Basket en liberté".

LES VACANCES SONT FINIES ...

VIVE LA RENTREE 96/97

Madame LEBORGNE, directrice des écoles maternelle et primaire, a accueilli à la rentrée scolaire 150 élèves, répartis sur 6 classes.

25 petits et tout-petits	: mme QUEMION
27 moyens et grands	: Mlle BELLONCLE
23 CP-CE1	: Mme LEBORGNE
23 CE1-CE2	: Mme LEBRET
25 CE2-CM1	: Mr BARRERE
26 CM1-CM2	: Mme LABBIT

Madame SAUNIER assure les cours du lundi après midi et du vendredi matin en remplacement de Mme LEBORGNE.

Début d'année scolaire sous le signe d'un échange "sport et musique" : nos écoliers cerlanguais ont été très attentifs à l'exposé d'Yves DUMONT (CLAT de Tancarville) sur la guitare et sa place dans la musique contemporaine. Guillaume SELLE, Hervé VASSE et quelques ceintures noires ont présenté le judo aux scolaires de Tancarville.



AU NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE...



Madame MINEAU

Pour la plus grande joie des enfants, le choix d'une "cuisine" traditionnelle et familiale est maintenue.

Madame ANDRIEU





Tables rondes pour les petits, rectangulaires pour les grands. mais toutes les places sont bonnes...



*Vraiment
c'était très
bon, et j'en
voudrais bien
encore un peu !*



Michèle BOUCHAMIA et Christine VASSE apportent leur aide aux petits pour les repas et assurent également la surveillance des enfants de 12 h à 13 h 30.



INAUGURATION DES PAVILLONS DU "CLOS VALLOIS"

Le "Clos Vallois" est situé au coeur du village, près de la mairie et de l'église. Depuis le 2 août dernier les 12 logements locatifs sont occupés.

C'est sous le soleil que l'inauguration a eu lieu le 18 octobre, en présence de Monsieur REVET, Sénateur, Président du Conseil Général, Président de l'OPAC, Monsieur MERVILLE, Député, les maires du canton, les responsables de l'OPAC, de la DDE, et des entreprises concernées par les VRD. Bien entendu, les locataires de ce charmant ensemble étaient présents à cette inauguration.





Lors du vin d'honneur servi à la salle polyvalente, Madame COTÉ souhaita d'abord la bienvenue aux nouveaux habitants, exprimant sa satisfaction d'accueillir 10 locataires sur 12 d'origine cerlanguaise ! et d'ajouter, " le logement locatif à la campagne répond à un besoin et participe à la vie du village, des écoles, et des commerces".

On notait la présence de Monsieur DEZ, Directeur Général de l'OPAC 76, de Monsieur JOUARDON, l'architecte, et de nombreux représentants de cet organisme ayant travaillé sur le dossier de notre commune depuis 1991. -

NOËL DES ENFANTS

La salle polyvalente accueillait le 21 décembre 1995 les enfants des écoles âgés de 4 à 12 ans et ceux inscrits dans les diverses associations de la commune.

170 enfants ont applaudi le spectacle de magie de Christian et Annie ELOY, illusionnistes (ENVERMEU).



Cette année, la Municipalité avait invité les marionnettes des "Marmousets" qui ont raconté aux enfants une bien belle histoire, celle de Paul LUTION..



Les Marmousets

L'Histoire

Ce matin, la forêt et les animaux
souhaitent l'anniversaire d'un de
leurs amis.

Mais la fête sera de courte durée.
L'usine de PAUL LUTION détruit la
forêt, et rend de nombreux habitants
malades.

Qui soignera nos pauvres amis ?

Est-ce la FÉE COLOGIE !

Trouvera-t-elle des solutions ?

Une histoire endiablée où PAUL
LUTION sera malmené.

Restera-t-il insensible aux charmes
de la Fée ?

En ce mois de novembre 1996, nous voici de nouveau rassemblés devant nos monuments aux Morts, pour accomplir un devoir de Mémoire et affirmer une fois encore que nous n'oublions pas.

Non, la France n'oublie pas ses fils tombés en 1916 dans les terribles combats de l'enfer de Verdun...

Non, la France n'oublie pas tous ceux qui ont lutté entre 1940 et 1945 pour qu'elle retrouve la Liberté dont on l'avait spoliée. Ils ont été pendant ces années sombres l'Honneur de notre pays...

Non, la France n'oublie pas ceux de ses soldats qui sont morts dans le long et douloureux conflit indochinois, qui commençait il y a juste 50 ans, en décembre 1946. Elle n'oublie pas non plus, elle n'oubliera jamais, tous ceux de ses enfants tombés dans les combats d'Algérie, commencés en novembre 1954, il y a 42 ans. Guerres souvent mal comprises, parce que situées hors de la Métropole, mais guerres meurtrières et cruelles.

En nous inclinant devant nos monuments, c'est à toutes ces grandes ombres que nous songeons, avec reconnaissance et tristesse. Les exigences que la Nation a eues hier à leur égard nous donnent la mesure de la tâche qui nous incombe aujourd'hui : Construire sur leurs sacrifices une Europe de paix et de liberté.

Pierre PASQUINI

Extrait du message de Monsieur Pierre PASQUINI, ministre délégué aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, à l'occasion du 11 novembre 1996.

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Le Ministre du Travail,
du Dialogue social et de la Participation

11 NOVEMBRE 1996

Remise de médailles d'honneur du Travail en présence des familles des récipiendaires et les représentants de leurs employeurs.

Echelon **OR** : Monsieur LEMIEUX Roger (RNUR)

Echelon **VERMEIL**: Monsieur ROZEN Henry (RNUR)
Monsieur NOBLET Gérard (Chevron Chemical)

Echelon **ARGENT** : Madame CHARLES Anne (Dresser Rand)
Monsieur DIAL Christian (Cie Nle Manutention)



Histoire des écoles

de La Cerlangue (4)

Résumé: pour financer l'achat d'un immeuble à vocation de maison d'école, la commune va être autorisée à vendre le cimetière de Saint Jean des Essarts. Mais ces ressources sont insuffisantes. Alors, le 11 octobre 1835, la municipalité demande l'aliénation du cimetière de Saint Jean D'Abbetot...

Et sans attendre la réponse préfectorale, on se met rapidement à l'ouvrage: un document conservé aux Archives Départementales nous apprend que le 24 novembre 1835, Pierre Carpentier, sur la demande du Maire, s'est rendu sur l'ancien cimetière de Saint-Jean d'Abbetot pour en estimer la valeur: « *ayant trouvé une étendue superficielle d'une vergée cinq perches que j'ai estimé valoir trois cents francs,...* »

Hélas, deux jours après, le Maire doit déchanter, car il reçoit un courrier du sous-préfet lui demandant « *de suspendre jusqu'à nouvel ordre l'opération tendant à obtenir l'aliénation du cimetière de Saint-Jean-d'Abbetot, le directeur du musée départemental d'antiquités ayant demandé sa conservation au Préfet* » et de rédiger un rapport à ce sujet. La délibération du 30 décembre suivant va nous permettre de connaître l'opinion des conseillers sur ce monument:

« Les membres du conseil présents et se disant parfaitement connaître le monument dont il s'agit pour être très ancien, d'une construction en briques et cailloux, dans sa plus grande dimension enduite d'une couche de plâtre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et n'étant point enrichi d'aucuns ouvrages d'architecture. Ces murailles supportent une charpente

en bois de chêne magnifique, destiné à supporter la couverture du monument quand il en avait une entière, mais à présent qu'il est réduit à moitié de son habit et dans très peu de temps à n'en pas avoir du tous, cette belle boiserie périclite par les pluies et les neiges aux injures desquels elle est exposée jour nuit ainsi que tout le mobilier qui se trouve à l'intérieur du monument, qui bientôt se trouveront pris sous les ruines de cet édifice si Mr le directeur du Musée n'y apporte une très grande et très prompte réparation ou qu'il plaise à l'autorité de Mr le Préfet d'en ordonner la vente au profit de la fabrique comme de droit »

Résumant les avis donnés par les conseillers, un rapport est alors envoyé au sous-préfet, rapport qui stipulait que *« le monument ne présente rien de remarquable, mais qu'il est en très mauvais état... »* Avec une telle conclusion, nul doute que le Préfet allait autoriser la démolition de l'édifice!

Comment l'abbé Cochet eut-il vent de cette affaire?

Alerté sans doute par ceux qui ne pouvaient se satisfaire de l'avis de quelques paysans, il allait mettre tout en oeuvre pour sauver le bâtiment... tout en procurant à la commune les ressources nécessaires à l'acquisition de son école. Son érudition dans le domaine de l'architecture religieuse et son influence auprès des instances culturelles du département feront triompher son avis. Les Archives Départementales de la Seine Maritime conservent le rapport qu'il adressa au préfet le 24 mars 1836. Ce document, qui devrait orner les murs de chaque maison Cerlanguaise, est la bouée qui sauva notre église du naufrage. Il mérite bien d'être ici reproduit dans son intégralité:

« Je suis allé visiter hier l'église de Saint Jean d'Abbetot. Ce monument est fort remarquable et tout à fait digne de l'insistance avec laquelle la commission des Antiquités de la Seine Inférieure s'oppose à sa démolition. Je partage donc l'opinion émise par cette assemblée et, comme elle, je désire vivement qu'on puisse empêcher, pour quelques réparations qu'il est urgent de faire, qu'un édifice qui mérite autant d'être conservé

tombe tout à fait en ruine. La toiture seule est en mauvais état, le reste est d'une solidité qui peut encore assurer à cet ancien monument de longs siècles d'existence; mais cette toiture exige une réparation complète, il faut qu'elle soit entièrement refaite. Avec quels fonds pourrait-on subvenir à cette dépense? La fabrique ni la commune de La Cerlangue qui demandent la démolition de l'église de St Jean d'Abbetot ne peuvent ni ne veulent rien accorder pour de pareils travaux. De plus, la vente de l'église n'ayant pas lieu, la commune ne pourra pas aliéner le cimetière, cette dernière se trouvera donc privée d'une partie des ressources sur lesquelles elle comptait pour construire son école.

Dans cette situation, ce qui conviendrait le mieux serait, il me semble, que la commission des Antiquités pourvût elle-même avec les fonds qui sont nécessairement mis annuellement à sa disposition par l'état et le département aux réparations que réclame l'état de l'édifice qu'elle veut avec raison conserver, et que la commune de La Cerlangue augmentât le secours qu'elle doit demander au Gouvernement pour l'aider dans l'acquisition d'une maison d'école d'une somme égale à la perte qu'elle ferait en renonçant à vendre le cimetière de St Jean d'Abbetot. Tel est aussi le voeu émis par l'autorité locale. A ces conditions, la Normandie n'aurait pas à déplorer la perte d'un de ses plus anciens monuments, de celui qui ne peut être dans le meilleur état de conservation.

En conséquence, je vous renvoie, avec le procès-verbal que vous m'avez communiqué, toutes les pièces qui sont entre mes mains, l'instruction de cette affaire ayant été suspendue par suite de votre lettre du 18 novembre dernier; ce dossier est encore incomplet; je vous prie de me transmettre promptement votre décision pour que je puisse en informer M. le maire de La Cerlangue et l'inviter à réunir son conseil municipal pour aviser à d'autres moyens. "

(à suivre)

M. Auvray

III) Evoquant des métiers et des activités

Mare des chaudières

Dès 1401 on trouve des références pour ce lieu dit : Mare des caudières, puis des chaudières en 1551. Dans le "Trait des Dîmes" en 1700 on parle pour La Cerlangue du "Dessous et du Dessus des chaudières". L'étymologie du nom chaudière est "caldaria" = étuve (étuve à bois utilisée par les corbeillers" nombreux à La Cerlangue.

Actuellement la "bouillote" vient s'installer dans ce lieu pour faire bouillir le cidre et tirer du calvados. Les pommes à cidre de La Cerlangue furent toujours très renommées.

Le Camp des malades

Ce lieu dit remet en mémoire l'existence des léproseries nombreuses dans la région. Une des plus importantes dans l'arrondissement du Havre était celle de St Marc d'Obermare (Aubermare) à St Vincent. Elle était commune aussi à St Vigor et à La Cerlangue ; sa chapelle de Ste Véronique sur le chemin de Beaucamp à St Vincent fut détruite à la fin du 17^e siècle.

Pour faire vivre ces léproseries et ces "maladreries", des terres avec leurs revenus leur étaient données. Sur le territoire de La Cerlangue une dotation importante avait été attribuée à cette léproserie. Le "Champ aux malades" dont la superficie atteignait 37 ha au XVI^e siècle lui apportait ses ressources.

Le Bois de la Hèze

S'écrit aussi Haize qui signifie Porte, Péage. L'origine du nom est ancienne (St Michel du Haize!).

Dans le registre des fiefs nobles on retrouve la mention "moulin du Haizel" en 1613 à La Cerlangue. Dans cette partie du bois où il y a plusieurs siècles les eaux n'étaient pas souterraines, des moulins existaient... Une ancienne pierre ronde, comme une meule à moudre le blé enfouie dans la terre est encore visible dans un des boqueteaux à l'entrée du bois.

Bocquetal

Vers 1400 les archives de Tancarville nomment ce hameau "Bouc Estal" (estal ou étal est un vieux nom francique signifiant table où l'on débite et où l'on vend). Sur la cote Seine et sur les marais, les paturages à moutons étaient très nombreux. Nous pourrions supposer que les habitants de la région faisaient débiter leurs bêtes à cet endroit.

Mais il faut plutôt se rapporter à une autre signification d'Etal, en pensant à la Seine et aux pêcheurs nombreux dans l'ancien temps utilisant leur bateaux pour prendre du poisson. Ils accostaient le long des falaises mais ne pouvaient le faire que lorsque la Seine était "étale".

En 1551 on peut déchiffrer dans les documents hameau du Bosc Estal. En 1585 le Boscquetal dépendait du fief de Tancarville. Au 18^e siècle, on trouve Bocquetal ou Bacquetal puis enfin Boquetal ou Beauquetal.

La Forge

Nouvelle dénomination qui rappelle l'existence d'une forge qui fonctionnait encore avant la guerre de 1940.

Ferme et Bois de la Vieille Posée

On ne trouve pas d'anciennes références. Mais les anciens récits parlent, des pêcheurs et des bateaux qui se "posaient" accostaient le long des falaises au moment de l'étal de la marée. Puis les pêcheurs remontaient le côté et se retrouvaient à la ferme... Les poissons (souvent les saumons) étaient une part importante dans la nourriture des Cerlangais.

IV) Origines diverses

Bois des Guillebourdières

Vers 1700, dans les archives du "Trait de Dîmes" on trouve le nom orthographié Quillebourdières. En 1737 les archives de Seine Maritime mentionnent Bois des Equilbourdières (Equilbourdi signifie étymologiquement "qui tient mal sur ses jambes").

La Morinerie

Ce nom est cité en 1877 (Tougard) mais nous n'avons pu le trouver dans d'autres documents. En 1909, le hameau s'appelait manoir de Provence.

Porte Blanche

Lieu dit d'une origine plus récente, probablement liée à l'existence d'une grande porte peinte en blanc dont se souviennent les personnes âgées.

B. MAGNY

**LE MOT
DES
ASSOCIATIONS**

QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES

CLUB DES AINES

Vice Président	M. LEROY	02.35.20.56.22
Trésorière	Me DENEUVE	02.35.20.07.01

AMICALE DES ANCIENS ELEVES

Présidente	Me DEBRAY	02.35.20.67.43
------------	-----------	----------------

LE FOYER DES JEUNES

Présidente	Me BOUDIN	02.35.20.50.03
SECTION "DANSE"	Me ROSE	02.35.20.16.25
SECTION "GYM"	Me BOUDIN	02.35.20.50.03
SECTION "JUDO"	M. VASSE	02.35.20.68.26

LA PETANQUE

Président	M. LETHEUX	02.35.20.58.57
-----------	------------	----------------

ASSOCIATION SPORTIVE (FOOT"

Président	M. COURSEAU	02.35.20.67.00
-----------	-------------	----------------

LOISIRS ET PEINTURE

Présidente	Me TERRIEN	
------------	------------	--

LES AMIS DE L'EGLISE D'ABBETOT

Présidente	Me MAGNY	02.35.20.50.59
------------	----------	----------------

GYMNASTIQUE FEMININE

Les cours ont toujours lieu le

- mardi de 14 H 15 à 15 H 15 ;
- mercredi de 20 H 30 à 21 H 30.

Le nombre d'adhérentes à notre club est en progression, il est actuellement pour les deux cours de 30 à 35 personnes.

La gymnastique se fait en musique avec une animatrice dynamique.

Alors, Mesdames, n'hésitez pas à venir passer une heure agréable.

Nous avons terminé la saison par une marche autour du village et un petit repas à la salle.

Animatrice : Mme Ghyslaine MAILLARD
Responsable : Mme Evelyne BOUDIN



LE CLUB DES AINES

Le Club des Aînés maintient ses réunions mensuelles et bi-mensuelles, pour le mois de janvier, février, mars, avril, toujours dans une bonne ambiance.

Les réunions ont lieu les premiers et derniers jeudis du mois.

Nous profitons de ces quelques lignes pour inviter les retraités à se joindre au Club à partir de 58 ans.

Nous maintenons toujours nos concours de manille, et dominos. Et grâce aux généreux membres bienfaiteurs nous offrant un repas courant octobre ou novembre à tous les adhérents.

Le 14 novembre, au "BABYLONE"



Le 6 juin, nous avons eu un voyage organisé par la commune qui nous a conduit vers Vimoutiers et Montreuil l'Argilé; nous remercions les organisateurs, pour cette journée appréciée de tous.

L'année s'est terminée par la bûche de Noël.

A notre grand regret, nous avons eu à déplorer le décès de Madame Louise ROQUIGNY et également celui de notre cher Président Monsieur Charles DENEUVE, toujours si présent à nos réunions et concours, un ami disparu que nous ne pourrions oublier tant sa chaleur humaine était grande.

Tournoi inter-communes de dominos



à l'extrême droite, Monsieur DENEUVE.



Ce bulletin est l'occasion de vous retrouver pour un bilan de nos activités, alors qu'avons-nous fait ?

Cette Année, nous avons cherché à renouveler notre Feu de la Saint-Jean traditionnel en organisant toute une après-midi de jeux pour les enfants, dont une Chasse au Trésor mémorable, promenades en charrette chambouletout et ...tournois de boules acharnés pour les adultes. L'accueil fut si enthousiaste que nous avons été très heureux de l'aide bénévole qui nous fut apportée, pour l'occasion, par de nombreux "sympathisants" que nous remercions au passage encore une fois.

La retraite aux flambeaux, animée en musique, fut elle aussi, un grand moment de convivialité avant que le feu de la Saint-Jean ne termine en beauté cette journée.

Petit à petit, au fur et à mesure des travaux accomplis par les Beaux-Arts et la Municipalité de LA CERLANGUE, nous voyons cette merveilleuse Eglise reprendre vie et dévoiler ses richesses. Lors des journées du Patrimoine, en septembre, les visiteurs nombreux et très souvent passionnés nous ont reconfortés dans notre sentiment que cette petite Eglise mérite à la fois notre admiration et nos efforts.

Alors, en jetant un regard sur cette année écoulée, nous espérons avoir rempli la mission de notre Association qui est non seulement de promouvoir l'église et le site de SAINT-JEAN-D'ABBETÔT mais aussi de l'animer en proposant des activités culturelles et ludiques à tous.

Nous continuerons dans ce sens, avec un projet très ambitieux mais enthousiasmant : doter l'Eglise de nouveaux vitraux.

C'est vrai, avec seulement trois années d'existence, notre Association est encore bien jeune... mais la "vaillance n'attend pas..." et, avec votre aide elle ne demande qu'à grandir en s'ouvrant à d'autres adhérents, d'autres idées.

Venez nous rejoindre, une Association est aussi un lieu de rencontre, de vie, chacun peut trouver à y employer ses compétences, toutes les bonnes volontés étant les bienvenues.

Composition du nouveau bureau

Présidente	: Madame Béatrice MAGNY
Vice-Président	: Monsieur Sylvain JEAN
Trésorier	: Monsieur Jean MILLET
Trésorier Adjoint	: Monsieur Raymond CAILLAT
Secrétaire	: Madame Mariannick CHATEL
Secrétaire Adjointe	: Madame Marie-Cécile BAZIRE



Une chasse au trésor a précédé le feu de la Saint-Jean

LA BOULE CERLANGUAISE

Nos valeureux sociétaires qui ont su défendre nos couleurs, tout au long de l'année, se sont vus récompensés de leur perspicacité grâce à tous les généreux donateurs qui, cette année, nous ont encore bien aidés.

Nous rappelons à nos retraités que les rencontres titanesques du jeudi ont été déplacées au mardi : le jeudi étant jour de réunion des anciens de la commune.

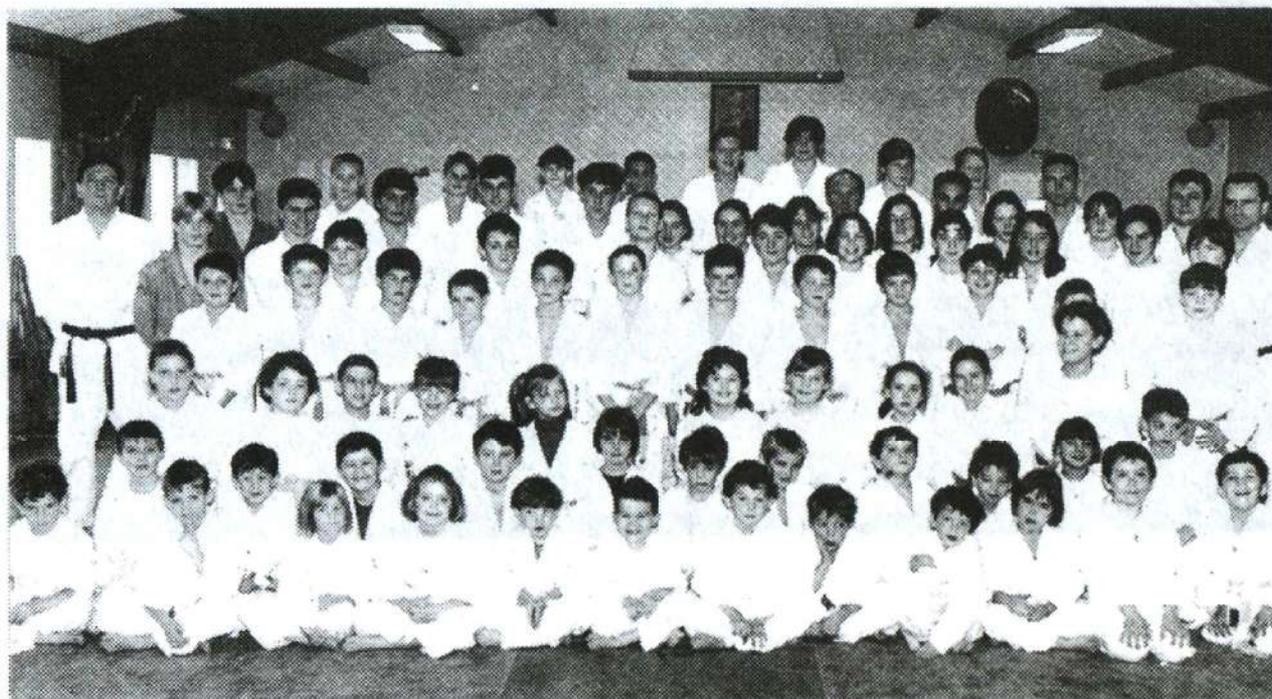
Le Président et toute l'équipe vous disent à bientôt (sur le terrain).

Challenge d'hiver

triplettes mêlées	dimanche	24.11.96	14 H
tête à tête	samedi	14.12.96	14 H
doublettes mêlées	samedi	18.01.97	14 H
doublettes formées	samedi	15.02.97	14 H



JUDO-CLUB DE LA CERLANGUE



• HISTORIQUE

Le judo a été créé au Japon en 1882 par Maître Jigoro Kano à partir des techniques utilisées par les guerriers japonais appelés samouraï.
Le premier club en France a été fondé en 1935.
Il existe actuellement cinq mille cinq cents clubs de judo ou pratiquent plus de 500 000 licenciés (3^{ème} sport français en nombre de licenciés)

• SPORT OLYMPIQUE

Depuis 1964 chez les hommes et 1992 chez les femmes. Le judo a toujours consacré de grands champions : Rouge Rey, Parisi, Tchoulouyan, Jano, Alexandre, Traineau, Douillet, Bouras et championnes : Triadou, Rottier, Rodriguez, Lupino, Deydier, Brun, Arnaud, Nowak, Fleury, Restoux.

• LE JUDO, LE SPORT POUR TOUS PAR EXCELLENCE

Adapté à toutes les tranches d'âges, le judo est en constante progression. La relation avec son partenaire est fondamentale. L'échange, le partage, la collaboration, l'entraide et la progression sont les clés. C'est un sport où l'on apprend à se fixer des objectifs, à analyser les succès comme les échecs et à se concentrer. L'entraînement est progressif et amusant à volonté sous le contrôle d'enseignants diplômés d'état. Le judo permet aux enfants de s'exprimer pleinement dans un contexte ludique. Il canalise leur énergie et renforce leur caractère. Le judo ignore les différences et permet une pratique pour tous, quels que soient les aptitudes, âges ou origines. Par une pédagogie adaptée, il est un des meilleurs moyens d'expression pour les enfants dès l'âge de 6 ans.

Le judo est un véritable sport de défense qui permet d'esquiver une agression, de résister, ou si besoin est, de riposter avec efficacité. Le caractère essentiel du judo réside dans la perfection du mouvement en utilisant la force et le déséquilibre de son adversaire.

Tous les clubs affiliés à la Fédération Française de Judo remplissent les conditions fixées par la législation du sport en France, notamment dans le domaine de l'enseignement, de la sécurité et de l'hygiène. Nos professeurs diplômés d'état sont aptes à délivrer les ceintures de couleur en judo, jujitsu, kendo et disciplines associées.

CODE MORAL DU JUDO

LA POLITESSE

C'est le respect d'autrui.

LE COURAGE

C'est faire ce qui est juste.

LA SINCÉRITÉ

C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée.

L'HONNEUR

C'est être fidèle à la parole donnée.

LA MODESTIE

C'est parler de soi-même sans orgueil.

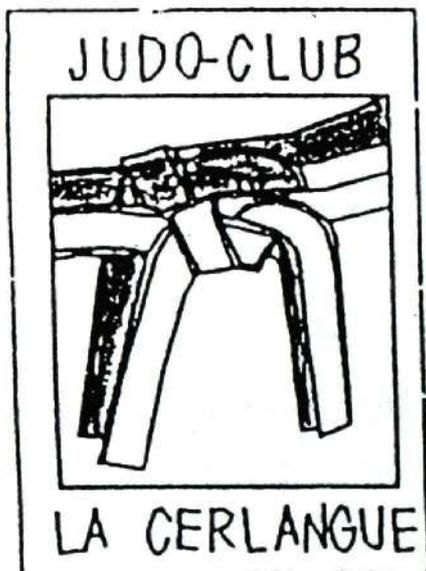
LE RESPECT

Sans respect, aucune confiance ne peut naître.

LE CONTRÔLE DE SOI

C'est savoir se taire lorsque monte la colère.





RESULTATS SPORTIFS
DE LA
SAISON 1995 - 1996

LES FEMININES :

Benjamine	Fanny FEUILLOLEY	1ère Département	-28 K
Minime	Stéphanie DEFFERTILS	3ème Normandie	-66 K
Espoirs	Sabrina CRAQUELIN	3ème Département	-48 K
	Sabine GODET	3ème Département	-72 K
	Nathalie ROCHER	3ème Normandie	-72 K

LES GARCONS :

Benjamins	Julien DESJARDINS	3ème Département	-30 K
	Gérald MONNIER	3ème District Havre	-38 K
	David DRONY	2ème " "	-42 K
	Guillaume VASSE	3ème " "	-46 K
Minime	Damien LENORMAND	1er inter-régions Normandie/Pays Loire/Bretagne	-65 K
Cadet	Guillaume GABRIEL	3ème District Havre	-78 K
Junior	Samuel QUERTIER	5ème Normandie	-95 K

LES EQUIPES :

Cadets	3ème du département et 5ème de Normandie
Juniors	3ème du département
Equipe de 9	3ème de la Coupe départementale

LES NOUVELLES CEINTURES NOIRES :

ALEXIS GOUPIL et GUILLAUME GABRIEL

Mon club a été créé en 1970,

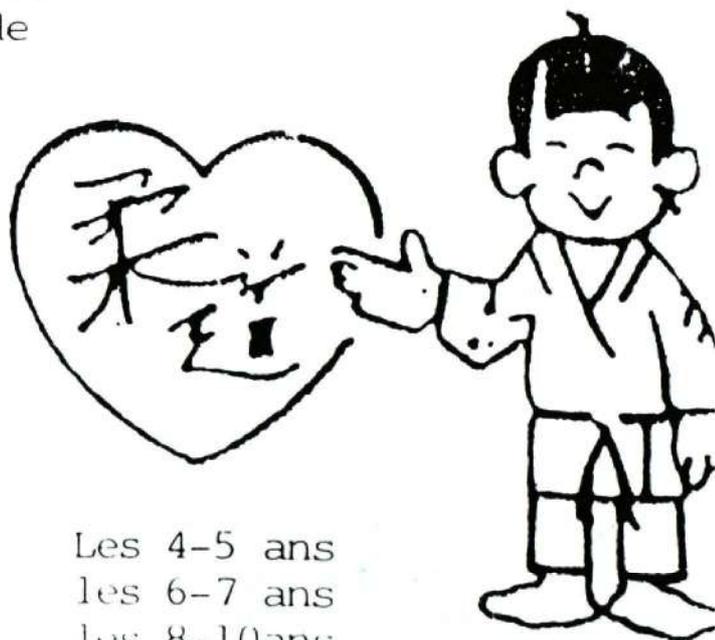
Au mois de juin 1996, nous étions
120 judokas dont une centaine de
jeunes de moins de 18 ans.

Mon professeur s'appelle
Guillaume SELLE ; il est
diplômé d'état 2ème degré
et ceinture noire 4ème Dan.

Hervé VASSE est le dirigeant.

Je te rapelle les horaires
des cours :

LE MERCREDI	16H30 à 17 H	Les 4-5 ans
	16H30 à 17H30	les 6-7 ans
	17H30 à 18H45	les 8-10ans
	18H45 à 20H15	les 11ans et plus
LE DIMANCHE	9 H à 10 H	Les 6-10ans
	10H à 12 H	Les 11ans et plus



LE JUDO-CLUB DE LA CERLANGUE

vous souhaite

une Bonne Année

AMICALE DES ANCIENNES ET ANCIENS ELEVES DES ECOLES

- Au cours de cette année passée, l'Amicale a maintenu les activités de couture et de conversation anglaise.

Ces activités ont repris et se poursuivent pour cette année (l'Amicale "marche" avec l'année scolaire soit de septembre à juin).

Pour ceux qui essaient de pratiquer la langue de Shakespeare, un troisième groupe a démarré : le groupe des "seniors" qui fonctionne depuis 6 années (déjà) continue à se réunir les lundis ; les nouveaux inscrits de cette année ont fait "éclater" le deuxième groupe de l'année dernière en un groupe de "débutants" et un groupe "plus à l'aise" qui se retrouvent les mardis. Ces deux groupes sont prêts à grossir si vous voulez les rejoindre ; quelques places sont encore disponibles

Un amical repas au cours duquel.. l'anglais fut parlé presque couramment !



- L'Amicale a proposé deux manifestations :

* Sa soirée traditionnelle a rempli la salle polyvalente le samedi 23 mars 1996, soirée animée par le groupe **Les Risques Tout** d'Epouville. Pour 1997, la soirée est prévue le 5 avril avec **Les Jumeaux Fantaisistes**.

* Une bonne trentaine de joueurs (en grande majorité jeunes) sont venus à chacune des deux soirées "Dessinez, c'est gagné !" proposées par l'Amicale les 10 février et 27 avril 96.

* Un après-midi LOTO, le dimanche 26 novembre 95. Pour cette année, au moment où vous lirez ces lignes, l'expérience aura été renouvelée le dimanche 24 novembre 1996 ; les organisateurs espèrent que les joueurs seront satisfaits en particulier les plus jeunes avec la partie qui leur a été réservée.

- "Gens de La Cerlangue qui n'êtes pas venus à LA PROMENADE ANNUELLE DE L'AMICALE", voici ce que vous avez manqué ce dimanche 16 juin 96 à Caen :

* d'abord, la visite du MEMORIAL de la paix...

* puis le déjeuner croisière sur le canal...

* ensuite la promenade dans Caen et la visite guidée des Abbayes aux hommes et aux dames...

* enfin la collation soupatoire à Troarn !

- 1997, sera l'année du centenaire de l'Amicale. Le Conseil d'administration, pour marquer cet événement, vous propose en plus de la soirée du 5 avril 97 :

* samedi 8 février 97 une soirée chant ;

* samedi 4 octobre 97 une soirée théâtre.

Retenez ces dates, les membres du bureau seront très honorés de vous accueillir à la salle polyvalente et heureux de vous faire passer un agréable moment.

Association amicale
des Anciens élèves de l'École publique
de la Verlanque (Seine - Inférieure)

Notice.

par M. Albert Bobée, instituteur public

Sommaire.

- I. - Historique et but
- II. - Statuts.
- III. - Liste des Sociétaires en 1890
- IV. - Fonctionnement :
 - 1° Une délibération du Bureau - Directeur,
 - 2° Rapport sur la marche de l'Association et Distribution des Prix du Concours de tir de 1891
 - 3° Comptes de 1897 et de 1898
 - 4° Une élection du Bureau - Directeur.
- V. - Tableau des Conférences populaires faites sous le patronage de l'Association.

I. Historique en Brie.

L'Association amicale des anciens élèves de l'École publique de garçons a été fondée en 1897 sur l'initiative de M. Le Pelley, inspecteur primaire à Bobec et de M. Bodée instituteur public à La Courlaque.

Les statuts élaborés le 7 février ont été approuvés par M. le Préfet de la Seine-Inférieure le 19 mars suivant. L'Association est donc entrée dans la troisième année de son existence. Elle compte actuellement 79 membres actifs et 24 membres honoraires.

ASSOCIATION SPORTIVE

DE LA CERLANGUE

L'Association Sportive de La Cerlangue se compose cette année de 24 joueurs pour attaquer la saison 96/97, avec 9 nouveaux dont 7 Cerlanguais.

Engagée en 4ème série, l'équipe évolue dans le groupe E.

Les matchs ont lieu le dimanche matin à 10 H 00. Quelques "lève tôt" viennent nous encourager sur le bord de la touche. L'entraînement a lieu sur le terrain le jeudi soir de 18 à 20 H, et à partir du 5 novembre, le mardi au gymnase de St Romain, mais seulement un mardi sur deux, car nous devons partager le créneau horaire avec St Vigor cette année, le Président du SIVOM ayant voulu satisfaire tout le monde.

Cela ne fait pas notre affaire puisque nous ne pouvons plus nous entraîner que tous les quinze jours, notre terrain n'étant pas doté d'éclairage !

Les joueurs ont l'ambition d'accéder à la 3ème série, cette saison, l'effectif que nous possédons actuellement en a la possibilité.

Les dix nouveaux arrivants (contre cinq départs) nous permettent d'avoir une équipe toujours complète, arbitre et juge de touche compris. Un roulement est effectué afin que tout le monde participe aux matchs.

Les convocations sont affichées chez le boucher de La Cerlangue et paraissent également dans le Courrier Cauchois, chaque vendredi.

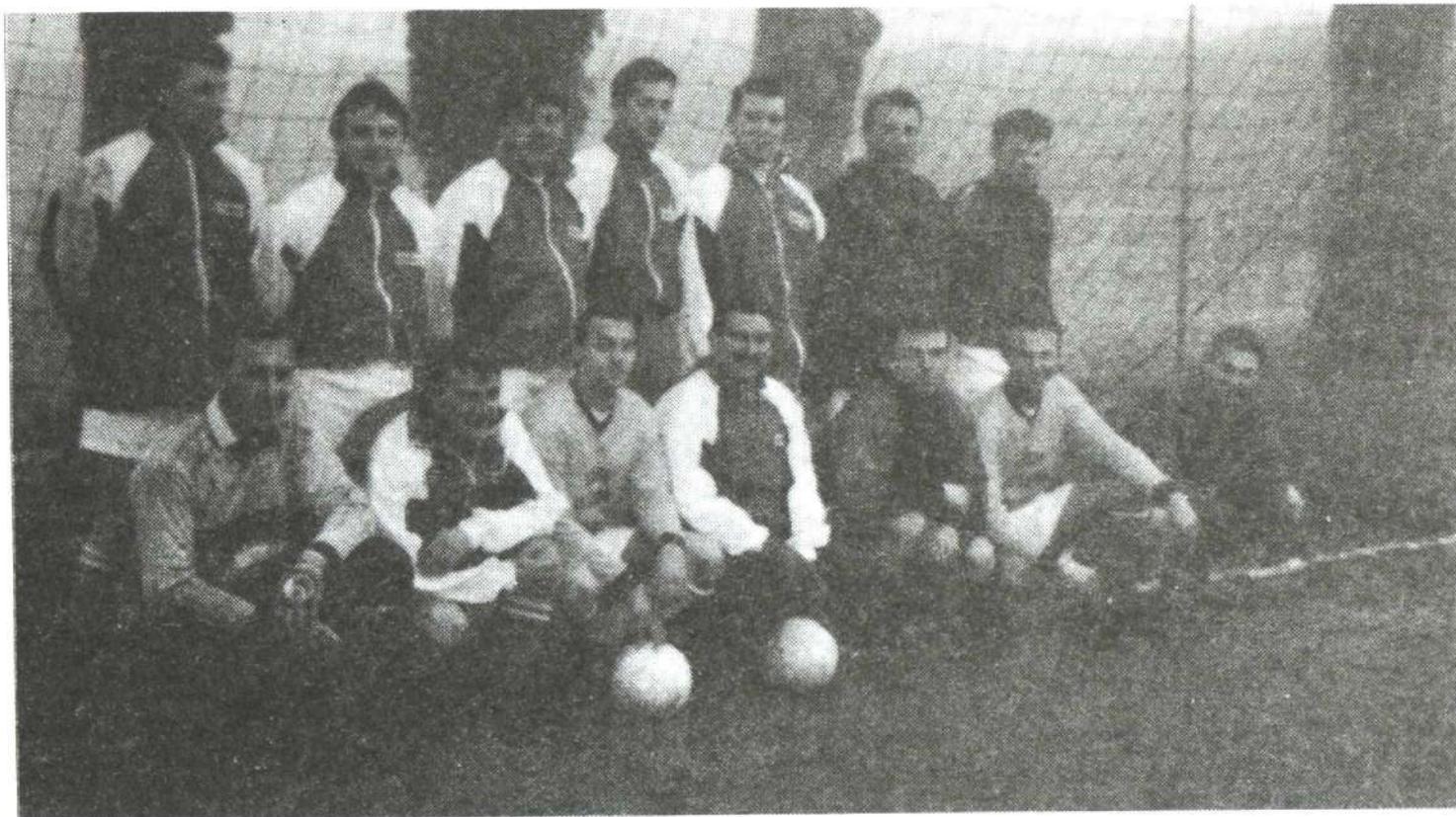
Une soirée du club a eu lieu le 16 novembre à la salle polyvalente, une seconde est en perspective pour mars-avril, comme l'année précédente.

Lors d'une séance d'entraînement au ...
gymnase de Saint Romain.



Accroupis de gauche à droite :
LESAUVAGE D, HOFFECARD C, DEWEPPE C, SAVALLE S.

Debout de gauche à droite :
L'ANTOINE J.M, COURSEAUX Y, AMELINE J.



Accroupis de gauche à droite :
 OUF T, LEHIR C, ROLLAND F, CRAQUELIN G, BERNIER A,
 CHABRAT J, CHERQUI X.

Debout de gauche à droite :
 MAUGER M, L'ANTOINE JM, HOFFECARD C, MADELAINE S,
 BERNIER R, DIAL C, LESAUVAGE D.

Sont absents que les photos :
 COLLARD R, COTARD R, COTARD G, DEHAIS M, FLEURET P.

Enfin, voici la composition des dirigeants cette saison qui reste identique à celle de l'année dernière.

<u>Président</u>	: Yannick COURSEAU
<u>Vice-Président</u>	: Gérard CRAQUELIN
<u>Secrétaire</u>	: Jean-Marc L'ANTOINE
<u>Secrétaire adjoint</u>	: Thierry OUF
<u>Trésorier</u>	: Michel DEHAIS
<u>Trésorier adjoint</u>	: Cyrille HOFFECARD
<u>Membres</u>	: Jacques AMELINE et René COLLARD

CLUB DE DANSE DE LA CERLANGUE

Présentation du Club

Responsable : Catherine ROSE 02.35.20.16.25

Trésorière : Evelyne BOUDIN 02.35.20.50.03

Chrographie : Florence PETITDEMANGE

Adhérentes : 65

Les cours ont lieu : le MARDI de 16 H 30 à 20 H 30 pour
les enfants à partir de 5 ans jusqu'à 17 ans environ
le JEUDI de 20 H 00 à 21 H 00 pour
les adultes

Nous ont aidé à la préparation de notre spectacle du
Samedi 22 Juin ;

Costumes : Melle ROSE et le Club de St Antoine la
Forêt,

Décors : M. RICHARD

Sono : C. MOUQUET

Eclairage : J. ROSE

Caissières, buvette, habilleuses : Merci aux mamans et
volontaires

Grand succès ce Samedi, où nous avons apprécié des
ballets, très variés :

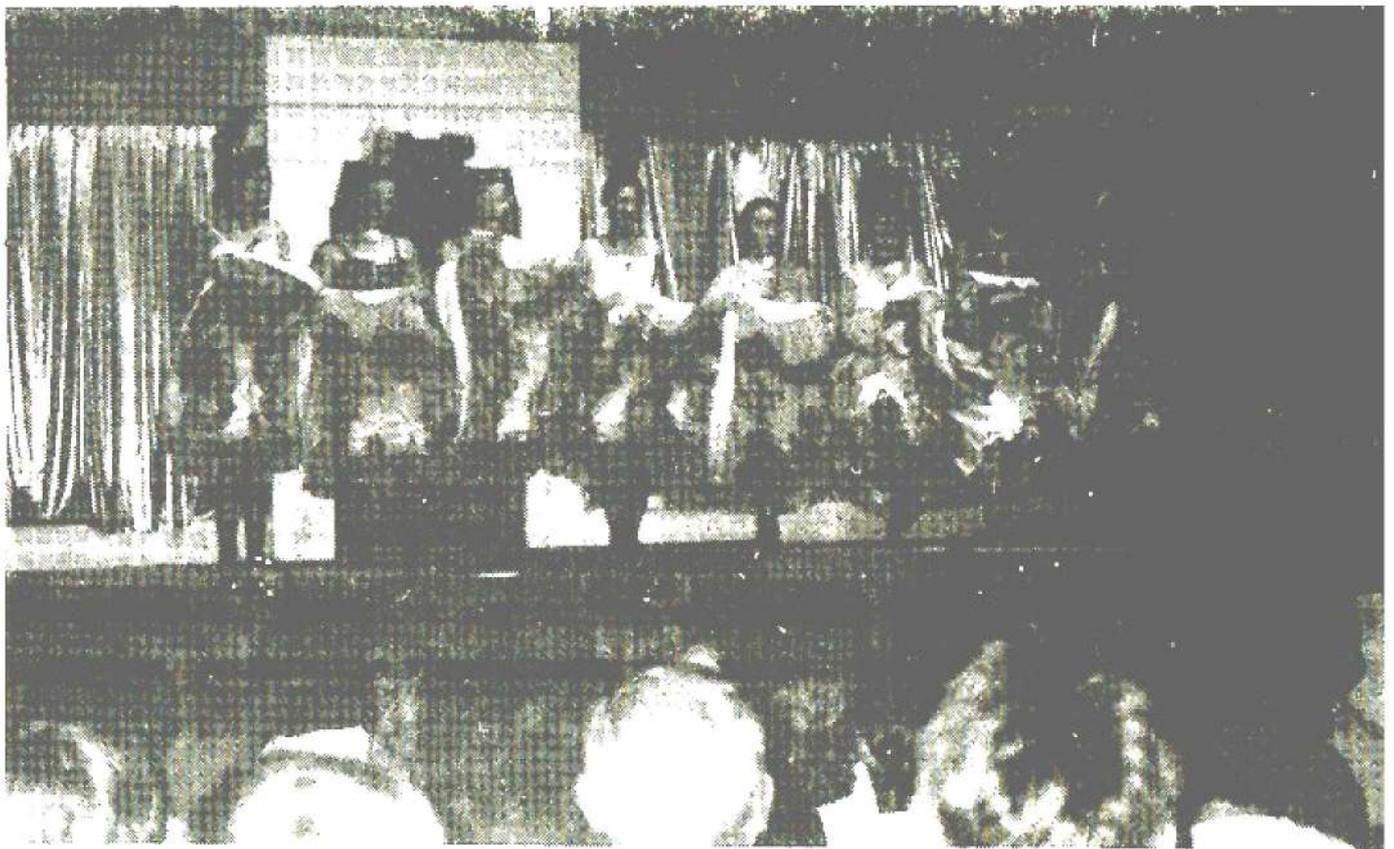
Des coccinelles, abeilles et grenouilles ont envahi la
scène,

Un air de country music a vu évoluer des cow-boys,

Un défilé de mode a eu lieu

des ballets de Janet et Mickaël JACKSON

et le clou du spectacle : Un french cancan a
enthousiasmé notre public.



Comment pouvez-vous résister à l'envie de venir nous rejoindre ?

Si vous avez des constatations, des suggestions à formuler,

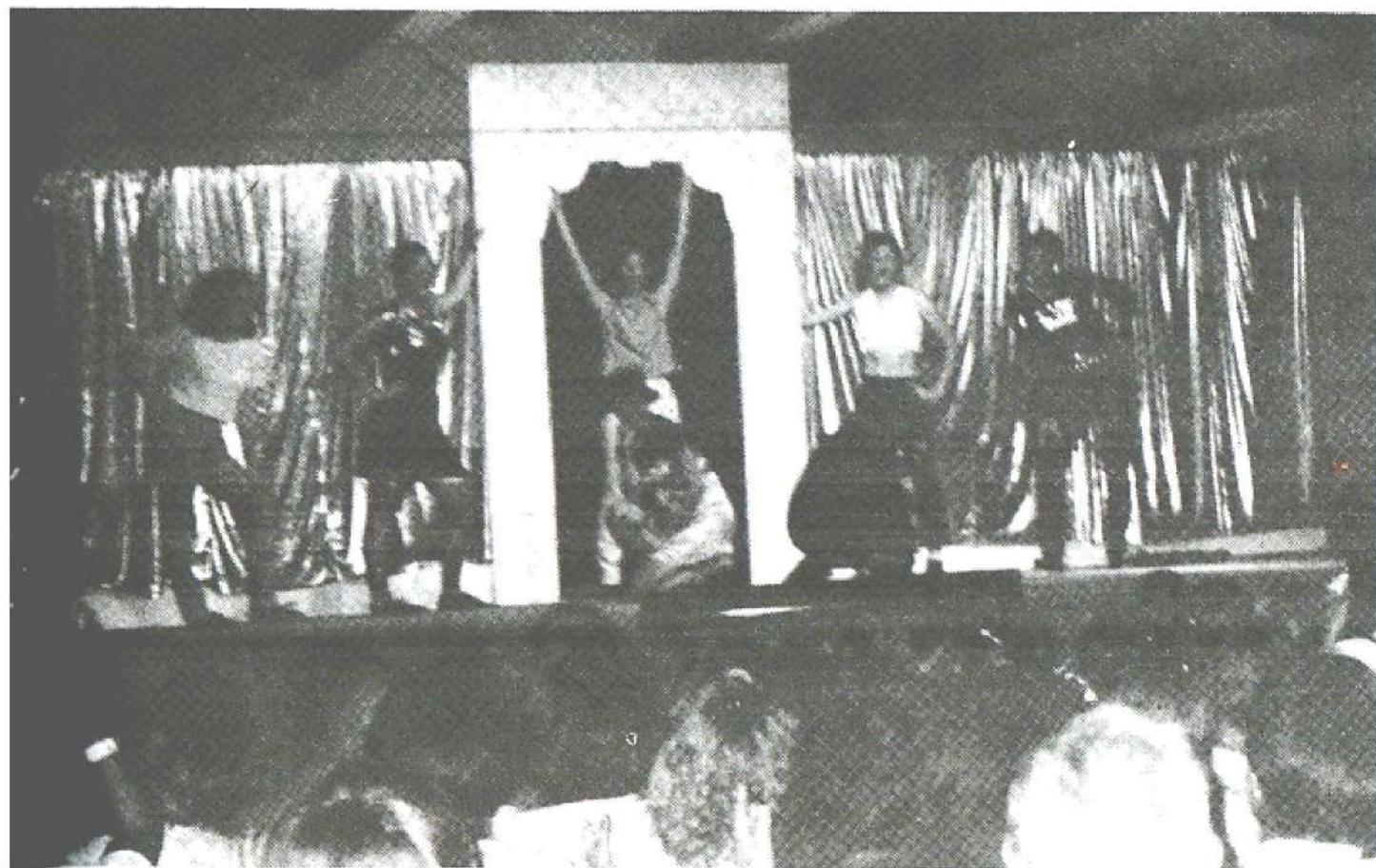
Si vous avez un peu de temps de libre pour nous aider dans la confection de nos costumes et décors,

N'hésitez pas à nous contacter, car nous cherchons, chaque année à faire encore mieux, certains détails nous échappent peut-être et certainement.

Une invitée exceptionnelle assistait à notre spectacle : Léa, le bébé de Florence, qui a pointé le bout de son petit nez le 19 août dernier.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année, et vous présentons nos meilleurs voeux pour votre famille pour la nouvelle année.

Catherine ROSE



Peinture sur Soie et sur Bois

Le Lundi de 13 H 30 à 16 H 30
et de 20 H 30 à 22 H 30

Le rouge : couleur primaire, puissant, agressif, stimulant et théâtral.

Il accroît l'intimité et contribue à créer une atmosphère conviviale. Il favorise l'appétit (les décorateurs des Fast-Food l'utilisent largement).

Le bleu : couleur primaire, reposant, calmant, relaxant, adoucissant et rafraichissant.

Sérénité d'un ciel lumineux au-dessus d'un océan. Couleur marine, donne un aspect méditerranéen. Couleur du ciel évoque les grands espaces.

Le jaune : couleur primaire, couleur du soleil, du feu, du bien-être et de la lumière.

C'était la couleur d'Athéna, déesse guerrière mais aussi protectrice des travaux féminins.

Symbole de l'énergie créative, de l'intelligence, de l'honneur, de la puissance, de la richesse, des arts et de la connaissance.

Au moyen âge, les peintres employaient le jaune pour désigner la royauté et le luxe.

Pour les chrétiens et les hindouistes le jaune est la couleur de la vérité.

Le vert : couleur secondaire, couleur de l'équilibre, se situe à un chemin entre les couleurs chaudes et froides. Il se combine bien avec toutes les couleurs. Créer une ambiance vibrante, avec des couleurs chaudes et une atmosphère apaisante avec des couleurs froides. Le vert évoque la nature et la campagne et apporte beaucoup de fraîcheur.

Le vert pâle est favorable au repos et à la sérénité.

A bientôt, venez découvrir avec nous...

Vous venez d'avoir le plaisir de lire les comptes-rendus des activités qui ont lieu en grande partie à la salle polyvalente. Cette salle vient d'avoir 10 ANS cette année.

En effet, le 5 mai 1986 Madame Nadine COTE et Monsieur VIEVARD recevaient cet "établissement recevant du public" en présence de la commission de sécurité.

Tu as 10 ANS, tu ne les fais pas !.

La salle polyvalente est régulièrement occupée 29 H par semaine du lundi au dimanche. Mais les réunions, les concours, les soirées, tournois, les occupations mensuelles, et les quelques locations, essentiellement cerlangaises, font grimper la moyenne !.

A ce jour, nous ne pouvons que féliciter Madame JOURDAIN pour l'attention qu'elle porte à "sa salle", l'entretien est une chose, la surveillance et surtout la disponibilité en est une autre..

Lors du Noël des Anciens (décembre 1995), Madame COTE avait réussi à faire "asseoir" Mme Jourdain pour la photo..



PERMANENCES DES SERVICES PUBLICS

TRESORERIE DE ST ROMAIN DE COLBOSC

Du lundi au vendredi de 8 H 30 à 16 H 45 (Attention le vendredi fermeture à 16 H 00) - Tél: 02.35.20.15.68

CENTRE DES IMPOTS DE BOLBEC

Service : lundi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 30

Recette : Tous les jours sauf dernier jour ouvrable du mois, de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H à 16 H 15

Tél : 02.32.84.10.70

SOUS-PREFECTURE DU HAVRE

Du lundi au vendredi de 8 H 30 à 16 H 00 (sans interruption)

Tél : 02.35.13.34.56

SECURITE SOCIALE

Permanence d'une assistante sociale de la CRAM les 1er et 3ème mardi du mois de 14 H 00 à 15 H 30 à la Mairie de St Romain de Colbosc.

Permanence d'une assistante sociale le mardi et le jeudi de 10 H 00 à 12 H 00.

Permanence d'un agent de la sécurité sociale le lundi et le jeudi à la Mairie de St Romain de 9 H 00 à 11 H 45 et de 14 H 00 à 16 H 00.

Tél : 02.35.21.45.45

SECOURS CATHOLIQUE

Permanence pour les familles en difficultés, le jeudi de 10 H 00 à 12 H 00 à la salle paroissiale de St Romain de Colbosc.

(le matin) Tél : 02.35.20.48.83

TIRAGE EN 420 EXEMPLAIRES

Responsable de la publication : Mme N. COTE

Equipe rédaction :

Mme N. COTE

Mme B. MAGNY

M. M. AUVRAY

Mmes L'HERYENAT, TESSONT

Les associations

Le secrétariat de mairie

Photos : Courrier Cauchois, La Presse Havraise,
Les Associations

Impression : Imprimerie GERPIC - ST ROMAIN